

Relations

RELATIONS

Multimédias

Number 757, June 2012

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/66557ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

(2012). Review of [Multimédias]. *Relations*, (757), 39–39.



DVD

LA RÈGLE D'OR

RÉALISATION : NICOLAS PAQUET

LES FILMS DU 3 MARS

QUÉBEC, 2012, 75 MIN.

Malartic, Abitibi-Témiscamingue. Une ville autrefois prospère, puis durement touchée par la fin de l'exploitation des quatre gisements qui lui avaient donné naissance. Une grande partie des habitants dépendent de l'aide sociale. En 2006, entre en scène Osisko, une compagnie minière qui se présente comme la solution aux problèmes de chômage en voulant exploiter le filon d'or sur lequel la ville est bâtie. La minière s'apprête à empocher des milliards de dollars en profits sur dix ans – la ville n'en recevra que 0,03 %.

Le film *La règle d'or* nous présente cette réalité vécue par quelque 3600 Malarticois, dont la parole est libérée grâce au choix du réalisateur de suivre la situation pendant plusieurs mois. Cela lui permet, entre autres, de retracer l'évolution de leurs opinions et d'éviter d'influencer leurs impressions du moment. Celles-ci se transforment au fur et à mesure que le rêve laisse place à la réalité. Le spectateur suit



ainsi la progression de leur déception et de leur désenchantement au fil des étapes de la conversion de la ville en mine à ciel ouvert, malgré les efforts de l'équipe de communication de la compagnie qui tente de les convaincre des bénéfices d'une telle aventure. En quoi consiste le rêve d'Osisko offert aux habitants de Malartic? D'abord, la création de nouvelles institutions pour remplacer celles détruites par la compagnie lorsque, pour faciliter le passage des camions, elle a brisé les quartiers et fait disparaître l'âme de la ville sous un tas de poussières. Ensuite, des relocalisations (200 maisons sont déplacées) qui se passent moins bien que promis et qui laissent aux Malarticois un sentiment de frustration. Ceux-ci doivent en effet s'abstenir de critiquer Osisko s'ils veulent obtenir un travail à la mine. Enfin, les retombées économiques sont beaucoup moins importantes que prévu dans ce milieu de vie qui s'étiole sous nos yeux.

De plus, la compagnie sème la discorde et installe un climat de suspicion entre voisins, en tentant de négocier directement avec chacun des habitants, réussissant à offrir moins à certains et davantage à d'autres. La solidarité en pâtit, les gens ont du mal à faire confiance aux autres, tout le monde veut tirer son épingle du jeu. Au bout du compte, la majorité se sent coupable d'avoir été aussi naïve devant les beaux discours d'une compagnie qui empochera le magot et laissera derrière elle un trou béant de deux kilomètres de longueur sur 600 mètres de profondeur.



On comprend, à travers les témoignages, que la loi est du côté des compagnies et protège bien mieux les droits des minières que ceux des gens et des municipalités. Si l'offre semble alléchante au premier abord, on constate rapidement les nombreux désagréments causés par l'exploitation d'une mine à ciel ouvert. Ainsi, plusieurs citoyens qui croyaient améliorer leurs conditions de vie se voient contraints de quitter cette ville qu'ils avaient choisie, puisqu'elle n'existe tout simplement plus. Le bruit constant des machines, la poussière qui s'insinue partout en permanence, les détonations quotidiennes et ce sentiment des citoyens de ne plus être à leur place feront en sorte de vider la ville d'une bonne partie de ses habitants.

Les images du réalisateur portent une certaine lourdeur et une grisaille qui représentent bien l'état d'esprit des gens de cette petite municipalité bouleversée. Ses entrevues sont intimes, témoignant de la qualité de son engagement dans le processus de transformation qu'il relate. Avec ce film, Nicolas Paquet laisse un témoignage précieux pour les citoyens d'autres villes qui se retrouveront dans la même situation. Comme dans le cas de Malartic, ils feront sans doute face à des exploitants bien peu soucieux des conditions de vie de la population.

EMMANUELLE LIPPÉ